



**Point Presse du 4 octobre 2016,**  
**Intervention de Pascal Balmand, Secrétaire général de l'Enseignement catholique**

## **L'ECOLE A BESOIN DE PAIX**

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation : soyez les bienvenus. Plusieurs d'entre vous se sont étonnés du fait que chaque année la conférence de presse dite « de rentrée » du Secrétariat général de l'Enseignement catholique ne soit tenue que début octobre ; pour ma part, je vois dans cette date apparemment tardive la marque d'une volonté délibérée : celle d'une Ecole catholique soucieuse de prendre un peu de recul, parce qu'elle considère que l'éducation requiert du calme et de la lenteur.

C'est bien dans cet esprit que je voudrais vous proposer quelques éléments de réflexion et d'information, avant de répondre à vos questions et d'échanger avec vous.

### **PARCE QU'IL N'Y A PAS D'EDUCATION SANS PAIX ET SANS CALME, L'ECOLE CATHOLIQUE ENTEND TRAVAILLER DANS LA PAIX ET DANS LE CALME**

Je ne suis pas aveugle, et tout comme vous je mesure à quel point notre pays et ses habitants sont traversés par des problèmes, des violences, des souffrances et des inquiétudes...

Il faut les voir, les entendre, et chercher à y remédier.

Mais c'est précisément lorsque des nuages voilent le ciel et brouillent notre visibilité que nous avons plus que jamais besoin de raison, de calme et de vision partagée.

Or nous semblons parfois en manquer cruellement !

J'en veux pour preuve la dégradation à mes yeux préoccupante de notre capacité au débat rationnel et au désaccord pacifié, une dégradation qui peut s'observer dans le climat social ou dans l'atmosphère politique, mais aussi dans certains dévoiements de la notion et du principe de laïcité, ou encore dans l'outrance excessive de certaines prises de position sur les questions scolaires.

Il me semble que tout ceci procède d'un double déficit : déficit de raison, et déficit d'espérance.

Au lieu de nous conformer aux exigences de la rigueur et de la raison, nous tombons trop facilement dans la paresse et dans les facilités des simplismes binaires et des emballements passionnels. En matière scolaire, il peut selon moi en résulter des approches assez réductrices, comme par exemple celles qui voudraient nous faire croire qu'il faudrait absolument trancher entre « transmission » et « pédagogie »...

Et là où nous aurions besoin de nous rassembler autour d'une confiance renouvelée et d'une espérance partagée, ce sont trop fréquemment des propos démagogiques et l'exacerbation d'une culture de l'affrontement qui semblent tenir le haut du pavé...

De ce fait, de vraies questions trouvent souvent des réponses à mon avis inadéquates ou disproportionnées. A titre d'illustration, la manière dont le gouvernement a voulu et souhaite encore légiférer par ordonnance pour modifier le régime d'ouverture des établissements privés, en transformant le régime d'ouverture par déclaration en un régime d'ouverture par autorisation : outre le fait pour le moins non négligeable que ce serait atteindre à une liberté fondamentale, je ne vois pas bien ce en quoi la capacité des autorités publiques à empêcher les éventuelles dérives y gagnerait.

Au total, la situation culturelle, sociale et politique de notre pays appelle donc avant tout que nous prenions le temps des diagnostics partagés, que nous nous donnions le temps de faire place à la complexité du réel, que nous choissions d'ouvrir le temps du dialogue et de la fraternité, au-delà des envolées incantatoires... Pour notre part, nous y sommes prêts, et nous comptons bien poursuivre notre engagement en ce sens.

Tel est bien le sens de la déclaration publiée au printemps dernier par le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France ; telle est pareillement la perspective du réenchancement de l'Ecole auquel j'ai invité tous les acteurs de l'Enseignement catholique à prendre part.

Je vous le rappelle, cette démarche collective de réenchancement s'articule autour de trois principes d'action qui se nourrissent mutuellement et qui sont constamment associés : d'une part, « Penser », pour construire une analyse partagée des réalités de notre temps et des besoins qui en résultent ; d'autre part, « Explorer », pour encourager et soutenir la créativité et les initiatives en matière éducative et pédagogique ; enfin, « Partager », pour faire encore plus et encore mieux de l'Ecole catholique une véritable Maison commune.

Elle constitue davantage un état d'esprit et une invitation qu'un « programme » clefs en mains. Il s'agit de prendre son temps, de ne rien imposer d'en-haut, d'accompagner ce qui se vit dans les communautés éducatives, et de faire le choix des petits pas, dont la modestie n'est absolument pas incompatible avec l'ambition.

Pour l'année scolaire en cours, l'accent est porté sur la nécessité de « réenchanter le Nous ». Comment donner pleinement corps à la notion de « communauté éducative » ? Comment travailler, sur les plans éducatif et pédagogique, à l'articulation du Je et du Nous ? Comment faire de la transmission des savoirs un levier de construction d'une culture réellement commune ? Autant de questions, parmi bien d'autres encore, qui vont dans les prochains mois susciter notre travail ...

C'est là notre manière de contribuer à l'édification de ce que le pape François appelle « *une société intégrée et réconciliée* ».

## **C'EST DONC DANS CE SOUCI DE PAIX ET DE CALME QUE NOUS ABORDONS LES DIFFERENTS DOSSIERS DU MOMENT**

En cette période tristement assombrie par les drames que vous savez, la sécurité des élèves et de tous les adultes qui travaillent dans les établissements constitue bien évidemment une impérieuse nécessité.

Il va de soi que les Chefs d'établissement, avec leurs équipes, ont et auront à cœur d'appliquer très scrupuleusement les consignes reçues des autorités. Et par ailleurs je me réjouis du fait que les fonds publics alloués aux travaux de sécurisation des locaux scolaires concernent pleinement nos établissements, au même titre que les établissements publics : la gravité de la situation justifie un régime dérogatoire au cadre juridique en vigueur, dont elle illustre d'ailleurs les possibles limites.

Mais les impératifs de sécurité ne sauraient nous faire oublier l'essentiel, à savoir que nos établissements constituent d'abord et avant tout des lieux d'éducation. Je tiens à saluer et à remercier les Chefs d'établissement et les équipes, confrontés à des impératifs lourds et contradictoires : comment tout faire pour protéger les personnes, et comment en même temps éviter la psychose ? Il y a bien là une affaire de climat éducatif, dans le souci de propager une culture de l'attention à autrui : de nombreux établissements organisent les exercices de sécurité et de confinement en les vivant sur le mode du soin de chacun pour chacun, et j'encourage vivement cette approche.

A sa manière, elle témoigne en effet de tout ce qui constitue notre volonté d'éducation à l'altérité et à la rencontre.

Cette volonté se marque par exemple dans l'adoption par le Comité national de l'Enseignement catholique, en juillet dernier, d'un important texte d'orientation sur l'éducation au dialogue interculturel et inter-religieux dans nos établissements. Un travail est en cours pour compléter ce document d'orientation par tout une série de fiches détaillées destinées à nourrir la réflexion et à éclairer la pratique des équipes : elles illustreront la manière dont l'Ecole catholique vaut par essence comme une Ecole de l'accueil de tous et du respect de chacun. En cela, elles diront aussi quelque chose de notre conception de la laïcité : une laïcité de liberté et de dialogue, et non une laïcité d'exclusion.

De la même façon, notre ambition se vit dans tout le travail qui se mène au sein des établissements en faveur d'une Ecole toujours plus inclusive. Tout récemment, les Jeux Paralympiques ont donné lieu à la belle expérience humaine de « Solidario », une aventure animée par l'UGSEL, notre fédération éducative et sportive, et par le Secrétariat général de l'Enseignement catholique, en lien avec l'APEL nationale : durant quinze jours, une délégation de nos lycéens, certains valides et d'autres handicapés, ont assisté aux épreuves sportives et ont réfléchi et travaillé ensemble aux questions de différence et d'enrichissement par la différence. Les textes, les vidéos et les images qu'ils ont produits seront publiés

le 10 novembre prochain, à l'occasion d'une journée nationale que nous organisons pour faire un bilan d'étape sur l'école inclusive, plus de dix ans après la loi de février 2005.

Altérité et rencontre, tel est également l'horizon de notre politique en matière de mixité sociale et scolaire.

Je suis frappé par la teneur des débats sur ce sujet qui mériterait, me semble-t-il, moins de formules à l'emporte-pièce et davantage de prise en compte de l'infinie diversité des situations concrètes.

Certaines controverses me paraissent en effet assez artificielles ou disproportionnées : ainsi en est-il par exemple de la virulence d'une récente analyse fondée très exclusivement sur le cas de Paris intra muros, ... comme si Paris était toute la France !

Tout comme moi, vous avez lu le rapport que le CNESCO vient de publier il y a une dizaine de jours. Vous avez aussi pris connaissance de l'étude de la DEPP dont une version remaniée a été rendue publique vendredi dernier. J'en tire plusieurs éléments de réflexion :

- Le premier consiste à souligner la complexité de l'analyse et la possible fragilité des conclusions trop hâtives. Sans même parler de l'étude publiée au printemps dernier par Pierre Courtioux, force est de constater que sur les questions de mixité les constats ne convergent pas pleinement. Pour le dire autrement, il me semble que nous nous fourvoyons en n'envisageant les questions de mixité que sous le *seul* angle statistique globalisant. Il faudrait d'une part faire entrer en ligne de compte la très considérable diversité des territoires. Il serait d'autre part nécessaire de mesurer les effets de la composition des classes : nous savons tous qu'un établissement statistiquement très mixte peut en réalité composer ses classes de manière extrêmement peu mixte... Enfin et surtout, il y aurait lieu d'identifier les critères d'une mixité réellement efficiente en termes de réussite de tous les élèves.
- A ce titre, le deuxième élément de réflexion réside donc dans le rappel d'une conviction : si les enjeux de la mixité sont scolaires, ils sont aussi et plus encore éducatifs, parce que nous devons former nos enfants et nos jeunes à la rencontre d'autres univers que les leurs, et pédagogiques, parce que seules des pratiques pédagogiques ajustées permettent à la mixité sociale et scolaire de profiter à tous. A cet égard, je considère que l'Enseignement catholique n'a absolument pas à rougir de son travail.
- En d'autres termes, l'Ecole catholique ne se dédouane pas de ses responsabilités, mais il ne serait pas équitable de faire d'elle un bouc-émissaire dont la mise en accusation occulterait les questions de politique de la ville et de creusement global des écarts sociaux et culturels dans notre pays. Ce qui ne signifie pas non plus que nous n'avons pas à poursuivre nos efforts : c'est mon troisième élément de réflexion ou, en l'occurrence, d'information.

... Comme vous le savez, nous menons depuis 2008 une politique d'approfondissement de notre ouverture à tous. Vous n'ignorez pas davantage que depuis 2014 cette politique a connu une nouvelle accélération, avec la mise en œuvre de notre plan en faveur de toutes les réussites, -c'est-à-dire de la réussite de tous. Je rappelle que depuis 2008 ce sont ainsi près de 1000 postes (pour être précis : 983) qui ont été affectés à des projets en faveur des élèves en situation de fragilité sociale et scolaire. Concrètement, il s'est agi ainsi de 120 postes à la rentrée 2015, de 181 postes (en fait, en tenant compte des suivis pédagogiques, environ 210) pour cette rentrée 2016, et nous prévoyons à ce jour d'affecter environ 300 postes à cet effort ciblé pour la rentrée 2017.

... Par ailleurs, j'ai créé au sein du Secrétariat général un poste nouveau intégralement dévolu à l'analyse de la situation, à l'identification des critères de réussite d'une mixité efficiente et à l'accompagnement des équipes en la matière. Madame Sylvie Da Costa, dont le parcours et les travaux font une experte sur ces questions, a ainsi rejoint le SGEC au 1<sup>er</sup> septembre dernier.

Sa compétence a vocation à nourrir notre réflexion et notre action : car d'une manière générale, qu'il y ait du débat d'idées et de la controverse, je ne peux évidemment que m'en féliciter. Mais je souhaite que le travail de terrain, modeste, minutieux et patient, ne soit pas occulté par certaines formes d'agitation excessive.

Et, puisque je viens d'insister sur le primat de la pédagogie, j'en viens au principal chantier pédagogique de l'heure : la mise en œuvre de la réforme du Collège.

Au sein de l'Enseignement catholique, comme ailleurs, tout le monde ne partage pas la même vision de cette réforme, et c'est parfaitement légitime et normal. Mais par bien des aspects elle correspond à la culture de l'Enseignement catholique, qui s'avère bien armé pour la déployer au mieux. Je peux ainsi témoigner du fait que partout les équipes se sont mises au travail depuis des mois, et que partout elles s'efforcent d'appliquer la réforme dans le sens de ce qu'elle peut comporter de fructueux pour les collégiens. Le moment venu, il conviendra bien sûr de mener une évaluation rigoureuse de ses effets, et pour notre part nous nous y emploierons sans réserve.

A ce jour, je voudrais simplement souligner un important point d'attention : alors que le sens de la réforme réside dans le fait de donner plus de confiance et plus d'autonomie aux Chefs d'établissement et aux professeurs, ici ou là certaines administrations rectORALES ont tendance à faire preuve d'un pointillisme centralisateur, voire d'une sorte de caporalisme intrusif, qui vont à l'encontre même de l'esprit comme de la lettre de la réforme ! Il y a là une forme d'incohérence contre laquelle je m'inscris vigoureusement en faux, parce qu'elle exprime la difficulté culturelle dans laquelle demeurent certains à réellement jouer la carte de la responsabilisation des acteurs.

Cette carte est pourtant celle dont a besoin le système éducatif dans son ensemble. Dans la perspective des échéances électorales qui nous attendent, l'Enseignement catholique entend bien sûr faire entendre sa voix, non pas pour porter une série de réclamations corporatistes, mais tout simplement pour contribuer à la réflexion et au débat démocratique.

A cet égard, je me félicite de voir la place que prennent les questions éducatives et scolaires dans le débat public. Néanmoins, au vu de la tournure que revêt trop facilement ce débat, je pense paradoxalement que faire de l'Ecole une priorité équivaut à en faire un objet de clivage. Or ce n'est certainement pas de cela que l'Ecole a besoin. C'est pourquoi j'appelle les responsables politiques à bien sûr s'emparer des problématiques scolaires, mais à le faire dans le cadre d'une réflexion maîtrisée et ouverte.

Pour notre part, comme nous l'avons déjà fait en 2012, nous envisageons de publier au début de l'année civile un document qui proposera notre vision des enjeux pour l'Ecole. Il serait prématuré de vous en livrer ce matin la teneur, puisque nous voulons prendre le temps de la concertation interne et du mûrissement.

En revanche, je suis sûr que nous insisterons sur le fait que notre Ecole souffre d'une accumulation de réformes que les acteurs n'ont pas vraiment le temps de s'approprier, dont la lisibilité fait parfois défaut, et dont l'évaluation n'est pas toujours vraiment menée.

Qu'il faille des changements, que des évolutions soient nécessaires, chacun en a conscience. Mais je crois beaucoup plus à l'efficacité réelle des petits pas au quotidien qu'aux grands bouleversements venus d'en-haut. Les Chefs d'établissement, les professeurs et les éducateurs ont besoin que leur soit fait confiance, et ils méritent cette confiance. Laissons-les faire leur métier, reconnaissons leur professionnalisme et leur capacité de discernement, encourageons et soutenons leur créativité, et le système éducatif ne s'en portera que mieux !

J'aurais aimé m'en tenir là, mais une forme de surchauffe médiatique survenue ces tous derniers jours me conduit à évoquer avec vous des polémiques en cours... Très sincèrement, ce n'est ni par artifice rhétorique, ni par obsession monomaniaque, que je vais les aborder sous le même angle que les questions précédentes : c'est au contraire parce que profondément j'estime qu'elles appellent elles aussi un débat raisonné, rationnel et dépassionné.

La première concerne la mise à disposition des élèves, dans un établissement de l'Académie de Montpellier, d'un document consacré aux enjeux de bio-éthique et édité par la Fondation Lejeune. Je me suis exprimé sur ce point par le biais d'un communiqué de presse en date du samedi 1<sup>er</sup> octobre, je n'y reviens donc pas longuement. Je souhaiterais juste préciser un point, qui n'a semble-t-il pas toujours été bien compris : ce que je j'ai écrit ne visait ni à défendre ni à attaquer ce document. Il ne s'agissait et il ne s'agit toujours pas pour moi de cela, mais de rappeler d'une part qu'il est légitime que dans le cadre de la vie scolaire

une parole chrétienne soit proposée dans un établissement catholique, et d'autre part de souligner que notre responsabilité relève avant tout d'une éducation au discernement et à la liberté, ce qui suppose tact, bienveillance, pédagogie et ouverture au dialogue.

La seconde polémique, à mes yeux bien disproportionnée, met en cause le pape François, ou plus exactement les brefs propos qu'il a tenus dimanche au sujet de ce que l'on appelle la théorie du Genre. Une fois encore, dédramatisons les choses !

D'une part, le pape est parfaitement dans son rôle en s'exprimant sur la personne humaine et sur son éducation. Et l'Eglise a toujours affirmé à la fois l'intérêt des *études* de genre et ce qu'elle estime être l'irrecevabilité d'une *théorie* du Genre, c'est-à-dire d'une idéologie.

D'autre part et à ce titre, il nous interpelle sur les contenus de certains manuels scolaires : à nous de nous montrer attentifs, mais - comme le fait d'ailleurs le pape lui-même - sans raccourci réducteur et sans pensée binaire. Par exemple, ne confondons pas les programmes officiels, qui relèvent de la responsabilité de l'Etat, et les manuels, qui relèvent de la liberté des éditeurs et des auteurs. Et, surtout, remettons les manuels à leur juste place : ils n'ont pas vocation à penser à la place des professeurs, ni à celle des élèves. Et s'il se trouve ici ou là des points contestables dans tel ou tel manuel, je fais confiance au discernement des équipes, sous la responsabilité des Chefs d'établissement, pour prendre leurs responsabilités.

Je ne voudrais pas abuser de votre patience, mais je vous décevrais sans doute si je ne me livrais pas à l'exercice rituel du point de rentrée sur nos effectifs... Aussi vais-je conclure en sacrifiant à la tradition, deux mots qui nous sont chers !

En cette rentrée 2016, les établissements catholiques ont accueilli 2 038 784 enfants et jeunes, soit 17 076 élèves de plus qu'en septembre 2015 (+ 0,8 %). Ininterrompue depuis 2009, l'augmentation de nos effectifs atteint ainsi un total de plus de 80 000 élèves en huit ans.

Nous enregistrons un léger tassement dans nos établissements agricoles, qui perdent un peu plus de 500 élèves (- 1,2%). En revanche, pour nos établissements en lien avec le Ministère de l'Education nationale, la progression concerne aussi bien le 1<sup>er</sup> que le 2<sup>nd</sup> degrés, mais avec des variations locales tellement sensibles qu'elles me semblent empêcher toute analyse univoque concernant aussi bien l'école que le collège ou le lycée.

Nonobstant ces variations locales selon les degrés d'enseignement, j'observe que notre progression se vérifie dans la quasi totalité des Académies, à l'exception des Académies de Caen, de Nancy-Metz et de Guadeloupe, plus peut-être -mais les chiffres sont encore à vérifier- la Martinique.

Les chiffres ne présentent jamais d'intérêt pour eux-mêmes, à ceci près qu'ils expriment la confiance que de très nombreux parents vouent à nos établissements. Cette confiance se fonde sur la qualité du travail entrepris par les Chefs d'établissement, les professeurs, les membres du personnel de nos établissements et tous ces milliers de bénévoles engagés à des titres divers dans leur vie quotidienne : je mesure leurs difficultés, et je ne les en remercie que plus chaleureusement encore pour tout ce qu'ils font.

Je crois aussi qu'une telle confiance se nourrit précisément de l'atmosphère de travail serein et du climat éducatif pacifié et pacifiant qui caractérise les établissements de l'Enseignement catholique. En disant cela, je n'établis nulle comparaison teintée d'un esprit de concurrence qui vraiment n'est pas le mien, mais je dis que cette confiance nous oblige, qu'elle accroît notre responsabilité et qu'elle renforce notre mobilisation.